

# Plan loc ald'urbanisme intercommunal

# Un séminaire sur la stratégie économique de l'Agglo

Zoom sur le volet économique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) actuellement en cours d'élaboration. Le travail mené témoigne de l'importance accordée à cet enjeu par l'Agglomération du Beauvaisis, que ce soit pour son développement comme pour ses habitants.

Le 21 mars dernier, un séminaire sur le volet économique du PLUi s'est tenu au siège du Crédit Agricole de Beauvais, dans la zone d'activité du Haut-Villé. Près de 70 élus et leurs représentants avaient répondu présent à cet échange, mené en parallèle des travaux du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Habitat et Mobilités (PLUi-HM).

#### La parole aux élus

Les élus accueillant aujourd'hui des activités économiques dans leurs communes ont, tour à tour, précisé leur vision du développement économique mais aussi partagé leurs éventuels projets d'extension ou de création de nouvelles zones.

L'Agglomération du Beauvaisis est riche d'un tissu économique dynamique, fort de 48 000 emplois. C'est une force incontestable pour le territoire mais c'est un bien aussi précieux que fragile. En effet, il est impératif de maintenir l'attractivité du Beauvaisis alors même que son évolution s'inscrit dans le contexte de transition démographique à venir.

## Une ambition centrale : réconcilier l'écologie et le développement économique

Les orientations économiques définies par l'Agglo reposent sur l'ambition de réconcilier l'écologie et le développement économique. Tout en se conformant aux lois qui contingentent désormais le développement foncier des territoires, la Direction de l'économie de la Communauté d'Agglomération et les maires ont conjointement souligné l'importance de continuer à soutenir la création d'emplois, essentielle pour le Beauvaisis. Cette action prendra effet en aidant dans leur croissance les entreprises déjà installées dans le territoire et en en accueillant de nouvelles.



### Ambitions & objectifs de la stratégie économique de l'Agglo du Beauvaisis

- 1 La consolidation des pôles de compétences spécifiques du Beauvaisis autour de l'agri-technologie, des métaux, de la mécanique et du machinisme afin de soutenir une réindustrialisation du territoire qui intègre les problématiques des industries du futur : les interactions homme-machine, l'intelligence artificielle, l'économie circulaire et la décarbonation des process et des mobilités, la mise en place d'ateliers et outils mutualisés.
- Le développement des souverainetés alimentaires et énergétiques génératrices de nouveaux emplois pour le territoire : dans les énergies renouvelables (biomasse agricole et biodéchets, éolien, photovoltaïque, hydrogène...) ; la rénovation thermique des bâtiments impliquant l'utilisation d'éco-matériaux locaux, les circuits-courts de production, de stockage et de distribution de toutes natures...
- La mise à contribution des potentiels du rural et de l'urbain dans une économie inclusive et circulaire : la valorisation des déchets du bâtiment, le réemploi des outils, la montée en gamme des usages de matériaux de seconde vie, la production et l'intégration de matières biosourcées locales en remplacement des produits dits « pétro-sourcés » dans la cosmétique, le textile, la pharmaceutique, les composants informatiques...
- 4 Le dialogue des technologies high tech et low tech dans une logique de résilience territoriale : mobiliser les outils et savoir-faire utiles, accessibles à tous et durables, interroger la pertinence de l'intégration ou non de nouvelles solutions high Tech mobilisatrices de nouvelles ressources...
- 5 La redynamisation commerciale des centres-bourgs des pôles structurants du territoire